REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE 9 ROUTE DE MONTMOILLON 86320 LUSSAC-LES-CHÂTEAUX

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

				Mon	sieur Le I	Maire,		
Je soussigné(e Nom :) (1) :	□ M.		Mme				
Prénoms :								
Profession ou o	qualité :							
Adresse :								
Association :	-							
	DJS pour l	es assoc	iation	s sportiv	es :			
•	solliciter,	conformé	ment	aux artic		3352-5 du Code de la sa	ınté publiqu	e, l'autorisation
	□ catég	orie 3		cat	égorie 4 (3)			
Lieu :								
Du :			à	heure(s)	Au :	à	heure(s)
et Du :			à	heure(s)	Au :	à	heure(s)
A l'occas	ion de (4)	:						
Fait à: LUSS	۸C-I ES-CI		,				07/07/000	n
Talla. LUSS	AC-LLS-CI	TATEAUX	•			Le:	07/07/202	U
Tall a . LOSS	AO-LLO-OI	HATEAUX					07/07/202 ature,	o.
Tall a . LOSS	A0-EE3-01) CTC	: DII MAI	Sign		
				RETE	DU MAI			
Le Maire de			\RF			Sign		
Le Maire de Vu la demand Vu l'arrêté de Vu les articles	 e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L	Sur la poli. .2212-2 , L	ARF ce des2214-	lieux publ 4 et L.254	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra	Sign	ature,	
Le Maire de Vu la demand Vu l'arrêté de Vu les articles	 e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L	Sur la poli. .2212-2 , L	ARF ce des2214-	lieux publ 4 et L.254	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la la des Collectivités Territoriales	ature,	
Le Maire de Vu la demand Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L	sur la polii. .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	Ce des22143332-	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de	santé publiqu	ie
Le Maire de Vu la demand Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du :	sur la poli .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332-	lieux publ 4 et L.254. 4, L.3334- un débit e à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s)	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de au :	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire de Vu la demand Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du : du :	sur la polii. .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332-	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e à à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s)	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire de Vu la demand Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles Arrête :	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du : du : à (5) :	sur la poli .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332- uvrir u	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e à à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s)	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de au :	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire de Vu la demande Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles Arrête:	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du : du : à (5) : présente a	sur la poli. .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332- uvrir u	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e à à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s) heure(s)	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de au :	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire de Vu la demande Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles Arrête: Copie de cette La présente au	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du: du: à (5): présente a	sur la poli. .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332- uvrir u	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e à à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s) heure(s)	Sign RE N° on de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de au :	santé publiqu catégorie : à à	heure(s)
Le Maire de Vu la demande Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles Arrête:	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du: du: à (5): présente a	sur la poli. .2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332- uvrir u	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e à à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s) heure(s)	Sign On de l'art. L 3335-1 du code la la des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de au :	santé publiqu catégorie : à à	heure(s)
Le Maire de Vu la demande Vu l'arrêté de Vu les articles Vu les articles Arrête: Copie de cette La présente au	e ci-dessus, M. le Préfet, L.2212-1, L L.3331-1, L est autori du: du: à (5): présente a	sur la poli2212-2 , L .3332-3 , L sé(e) à o	ce des 2214- 3332- uvrir u	lieux publ 4 et L.254 4, L.3334- un débit e à à	ics, pris en applicati 2-8 du Code Généra 2 et L.3352-5 du Co exceptionnel et te heure(s) heure(s)	Sign On de l'art. L 3335-1 du code la la des Collectivités Territoriales de de la Santé Publique, emporaire de boissons de au :	santé publiqu catégorie : à à	heure(s)